

6 Économie

Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok. 500 jeunes déjà placés par l'ONE

Willy NDONG

Libreville/Gabon

L'OFFICE national de l'emploi (ONE), établissement public chargé d'assister les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation pouvant faciliter leur insertion professionnelle, vient d'annoncer que 500 jeunes Gabonais ont été placés, au mois de juillet 2016, dans les sociétés de la Zone économique à

régime privilégié (Zerp) de Nkok. L'office indique également que les demandes d'emplois sont collectées, analysées et sélectionnées au sein du Guichet unique de l'Autorité administrative de la Zerp pour être soumises aux opérateurs par un logiciel en fonction des exigences de ces derniers. Le tout, dans des délais optimaux pour rester fidèle à la promesse faite aux entreprises de traiter leurs demandes avec célérité. Avec les nouvelles ré-



Photo : MSM

Un jeune compatriote en activité dans une des entreprises installées dans la ZERP.

formes de cet office, l'ONE est devenu un opérateur public au cœur du processus de l'amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emplois et d'adaptation aux offres des entreprises. Chaque année, il reçoit plus de 600 offres dont 5% sont des particuliers, 8% des administrations publiques et privées et 87% des grandes entreprises telles que Comilog, Total Gabon, Petro Gabon, Sogatra, Olam Rubber...

Loi de finances 2017

Le gouvernement se prépare

MSM

Libreville/Gabon

LE ministère du Budget et des Comptes publics a débuté, hier, le déploiement des agents de la direction générale du Budget et des Finances publiques dans les différents ministères. Et ce, dans le cadre des travaux relatifs aux conférences de budgétisation et de répartition des crédits, en vue de l'élaboration du projet de loi de finances initiale 2017.

C'est l'occasion, au cours de ces

conférences budgétaires d'engager des discussions sur les crédits d'investissements de chaque projet annuel de performance inscrit dans le budget de l'Etat.

Il s'agira concrètement d'échanger sur la liste des projets prioritaires devant bénéficier des crédits d'investissements pour l'année 2017.

Ces travaux qui s'étendront jusqu'au 5 août prochain, regroupent les conférences de budgétisation et de répartition des crédits, en tenant compte des échéances électorales 2016.



Photo : Ariside Moussavou

Les experts du ministère du Budget et des Comptes publics se pencheront bientôt sur la loi de finances 2017.

Assurances

Le Groupe Sunu étend ses activités au Gabon

F.A.

Libreville/Gabon

LE groupe d'assurance Sunu a lancé, officiellement, les activités de Sunu assurances Incendie, Accident et Risques divers (IARD), vendredi dernier, à Libreville. C'était en présence de plusieurs personnalités et des agents de ladite société.

Créée en décembre 2015, les produits commercialisés par cette nouvelle société sont notamment l'assurance automobile, santé, habitation, multi-risque professionnelle, accidents corporels,



Photo : F.A.

Le P-DG, Pathé Dione, lors de son intervention.

incendie, dommages aux biens, responsabilité civile et transport.

« Avec la création de la nouvelle société Sunu assu-

rances Incendie, Accident et Risques divers (IARD), notre groupe est désormais en mesure de présenter sur le marché une offre regroup-



Photo : F.A.

Une vue des dirigeants et employés du groupe Sunu-Gabon présents à la cérémonie.

pant un ensemble des domaines de l'assurance », a assuré le directeur général de Sunu assurances IARD Gabon, Apollinaire Eva Es-

sangone. Selon le P-DG dudit groupe, Pathé Dione, leur professionnalisme les différencie des autres sur le marché.

« Nous apportons une solidité financière en matière d'assurance vie et le groupe Sunu est le leader de toute la zone Cémac parce que nous avons des personnes qui travaillent toujours sur les nouveaux produits des populations en essayant de les adapter », a-t-il souligné.

Présent dans 14 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest avec 22 agences, le groupe Sunu ne compte pas s'arrêter là. « Nous sommes une assurance panafricaine. Comme je suis à la fois de la culture francophone et anglophone, on va dire que la conquête du continent n'est pas finie », a averti M. Pathé Dione.

Protection de la biodiversité

Vers la mise en place d'un observatoire

J.M

Libreville/Gabon

L'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) vient de signer un protocole d'accord avec l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) et le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale (Rapac), rapporte notre confrère Gabonreview. Ce partenariat entre dans le cadre du Programme pour la biodiversité et la gestion des

aires protégées en Afrique centrale (Biopama).

Selon le Biopama, cet outil se présente sous la forme d'un protocole de collecte et d'analyse des données relatives aux six dimensions du suivi de l'efficacité de gestion telles qu'identifiées par l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Le contexte, l'impact, les résultats, le processus, les intrants et la planification de chaque site seront ainsi mieux évalués.

« C'est exceptionnel parce qu'il va permettre, pour la



Photo : DR

première fois, l'observation rigoureuse et harmonisée de toutes les aires protégées

Une famille d'éléphants observée par Mireille Johnson-Bawé, écologiste moléculaire.

d'un pays, mais aussi parce que ce protocole est le résultat de l'appropriation finalement très rare d'un programme de bailleur», explique-t-on à l'ANPN. L'observatoire régional servira également comme centre de connaissances pour la région. Il facilitera la mise en réseau des experts et institutions autant qu'il coordonnera le soutien politique et technique avec les organismes nationaux et les organisations régionales.